CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E214069** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 30/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/07/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 831003322RCS LIMOGES

Siret : 831 003 322 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6115638-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE YOUS2500359

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE YOUS2500359

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SEC FRANCE

Sigle : SEC FRANCE

14 RUE NICOLAS APPERT
87280 LIMOGES

Téléphone : 05 55 38 11 66 **Fax :**

Portable : 06 35 25 32 27

Responsabilité légale :
LACORRE BASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sec.france061@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 765 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	24/06/2026
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		24/06/2026
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	24/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 10:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.